



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 29 novembre 2021 à 18h00 le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 23 novembre 2021 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Laurent MARCANGELI, Le Maire.

Etaient présents :

Laurent Marcangeli, Stéphane Sbraggia, Caroline Corticchiato, Simone Guerrini, Pierre Pugliesi, Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Jacques Billard, Nicole Ottavy, Annie Costa-Nivaggioli, Jean-Pierre Aresu, Annie Sichi, Christophe Mondoloni, Aurélia Massei, Danielle Flamencourt, Camille Bernard, Jean-Pierre Sollacaro, Marie-Noëlle Nadal, Jean-François Luccioni, David Frau, Christelle Combette, Christian Bacci, Alain Nicolai, Alexandre Farina, Marine Schinto, Danielle Antonini, Jean-Paul Carrolaggi, Jean-André Miniconi, Jean-Michel Simon, Jean-François Casalta, Vanina Angelini-Buresi, Julia Tiberi, Etienne Bastelica

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Stéphane Vannucci à Laurent Marcangeli, Charles Voglimacci à Nicole Ottavy, Dominique Carlotti à Simone Guerrini, Isabelle Jeanne à Annie Costa-Nivaggioli, Philippe Kervella à Stéphane Sbraggia, Isabelle Falchi à Annie Sichi, Laetitia Maroccu à Aurélia Massei, Muriel Piera à Caroline Corticchiato, Emmanuelle Villanova à Jean-Pierre Aresu, Marie-Françoise Gaffory Fau à David Frau, Pierre-Laurent Audisio à Alexandre Farina, Marine Ponzevera à Rose-Marie Ottavy-Sarrola, Isabelle Feliciaggi à Jean-André Miniconi

Etaient absents :

Marie-Antoinette Santoni-Brunelli, Paul Mancini, Basiliu Moretti, Sébastien Deliperi

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	32
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Madame Marine Schinto, est désigné(e) en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20211129-2021_306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 02/12/2021

Affichage : 03/12/2021

Pour l'autorité compétente par délégation



Séance du lundi 29 novembre 2021

Délibération N° 2021/306

Participation de la dotation quinquennale: Présentation par secteur géographique et type d'intervention pour le programme voirie 2020

Monsieur le Maire expose à l'assemblée :

« Ces travaux ont été définis par rapport à un diagnostic de terrain mais également par rapport à l'analyse des doléances. Il s'agit de travaux d'aménagement de voies et de réfection de trottoirs et de chaussées qui répondent :

- à une amélioration de la sécurité en matière de circulation piétonne et automobile,
- à une amélioration du cadre de vie et une participation à l'image d'une ville propre,
- à la mise en place de circulations piétonnes adaptées aux personnes à mobilité réduites.

Dans le cadre de ces missions de gestion de la voirie communale, la direction du patrimoine viaire est appelée à faire des travaux d'enrobés sur 87 kilomètres de voirie, réalisation de parking. Elle a également en charge les réseaux pluviaux. Ces travaux sont réalisés grâce à des accords cadres de deux lots pour les travaux de revêtement et de grosses réparations sur la voirie communale et ses dépendances (marché 18-102 et marché 18-103) et un accord cadre travaux de réfection des trottoirs et places (marché 20V021). Ces numéros de marchés sont donnés de façon non exhaustive et peuvent faire l'objet d'ajout de prestations supplémentaires, autres marchés, ayant le même objet.

Lot n°1 Travaux de revêtement

Travaux de terrassements

Travaux de rabotage et de scarification

Sciage Balayage

Matériaux

Enduits

Mélanges Bitumineux

Bordures et Caniveau

Travaux de maçonneries

Travaux de tranchées

Travaux de pose de canalisations et de gaines

Travaux de trottoirs

Travaux de mobilier urbain (sans fournitures)

Travaux de revêtement

Entretien lourd de fosses et caniveaux de voirie

Réalisation de chaussées provisoires

Lot n°2 Travaux de grosses réparations et de petites créations

Travaux de terrassements

Travaux de tranchées

Travaux de pose de canalisations et de gaines

Travaux de maçonnerie

Travaux de mobilier urbain (sans fournitures)

Par délibération n°2020/193, le conseil municipal a approuvé un programme de voirie 2020 concernant les travaux de proximité à réaliser sur les trottoirs et les chaussées. Le coût annuel de ce programme a été chiffré à 1 600 296 € HT. Une présentation, par secteur géographique et type d'intervention, est proposée au titre de la participation de la dotation quinquennale allouée par la collectivité de Corse :

Marché	Tous secteurs
18-102	663 549
18-103	333 555
20V021	603 191
	1 600 296

Ces numéros de marchés sont donnés de façon non exhaustive et peuvent faire l'objet d'ajout de prestations supplémentaires, autres marchés, ayant le même objet.

Le plan de financement demeure inchangé :

Programme Voirie 2020	Coût HT	
	1 600 296 €	
Collectivité de Corse (Dotation Quinquennale)	640 118 €	40%
Ville d Ajaccio	960 178 €	60%

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL

D'autoriser la présentation, par secteur géographique et type d'intervention, au titre de la participation de la dotation quinquennale allouée par la collectivité de Corse.

Le plan de financement demeure inchangé :

Programme Voirie 2020	Coût HT	
	1 600 296 €	
Collectivité de Corse (Dotation Quinquennale)	640 118 €	40%
Ville d Ajaccio	960 178 €	60%

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de Monsieur Pierre PUGLIESI, adjoint délégué
Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date du 29 novembre 2021,

AUTORISE

La présentation, par secteur géographique et type d'intervention, au titre de la participation de la dotation quinquennale allouée par la collectivité de Corse.

Marché	Tous secteurs
18-102	663 549
18-103	333 555
20V021	603 191
	1 600 296

Ces numéros de marchés sont donnés de façon non exhaustive et peuvent faire l'objet d'ajout de prestations supplémentaires, autres marchés, ayant le même objet.

Le plan de financement demeure inchangé :

Programme Voirie 2020	Coût HT	
	1 600 296 €	
Collectivité de Corse (Dotation Quinquennale)	640 118 €	40%
Ville d Ajaccio	960 178 €	60%

VOTE

A l'unanimité de ses membres présents et représentés.

Conformément à l'article R 421-1 du code de justice administrative, il est rappelé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Bastia dans un délai de 2 mois à compter de sa mesure de publicité.

Le tribunal administratif de Bastia peut être saisi via l'application "Télérecours citoyens", accessible depuis l'adresse ci-après : www.telerecours.fr

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en Mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus.

(Suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

Laurent MARCANGELI

